



## Informations importantes pour les groupes d'enfants

L'équipe Forêt Adrenaline vous remercie de l'avoir choisie pour votre animation. Afin de préparer au mieux votre venue, merci de prendre connaissance des informations ci-dessous. Chaque année, vous êtes de plus en plus nombreux à plébisciter notre parc. Pour nous aider à maintenir un haut niveau d'accueil et de service, nous vous demandons de bien respecter les horaires convenus préalablement. En cas de retard, merci de nous contacter directement au 09.62.02.42.99.

Vous trouverez ci-dessous des informations importantes à connaître.

## Nous avons l'agrément de l'éducation nationale

### 1. La démarche pour les écoles publiques

En tant qu'activité de pleine nature, la Réglementation concernant les écoles publiques nécessite une demande d'autorisation de projet faisant appel à des intervenants extérieurs. Cette demande doit être formulée auprès de leur inspecteur de l'éducation nationale. Vous pouvez contacter Mme Duparc au 02 97 01 86 61 ou par email à [ce.cpdeps56@ac-rennes.fr](mailto:ce.cpdeps56@ac-rennes.fr)

### 2. Localisation et accessibilité

#### Comment venir au parc ?

Depuis Lorient ou Vannes : Sur la N165, prendre la sortie "Carnac-Quiberon". Au niveau des ronds-points, suivre la direction Ploëmel (D22). A Ploëmel, suivre les panneaux



Parc Aventure Forêt Adrenaline Carnac  
Route du Hahon – 56 340 Carnac  
[www.foretadrenaline.com](http://www.foretadrenaline.com)  
[carnac@foretadrenaline.com](mailto:carnac@foretadrenaline.com) – 09 62 02 42 99



## Accessibilité

Le parc dispose d'un grand parking sur la route du Hahon:

- ◆ Si vous venez en bus : un emplacement de stationnement vous est réservé à gauche en entrant sur le parking.
- ◆ Si vous venez à vélo: rentrez dans le parc. Le stationnement vélo se trouve à côté de l'accueil. Comptez 5 minutes de marche pour arriver du parking à l'accueil .

### *3. Le rôle des enseignants, des accompagnateurs, des opérateurs*

**Les enseignants et les accompagnateurs du groupe** ont pour fonction d'assister les opérateurs dans le contrôle du bon respect des règles de sécurité par les élèves.

Les adultes accompagnateurs aident les enfants en hauteur (**accompagnement sur les parcours**) et participent à l'**encadrement de la vie collective au sol** (surveillance des enfants, accompagnement aux toilettes, ...).

**Les opérateurs** ont pour rôle l'initiation des élèves aux règles de sécurité, la surveillance, le conseil et l'aide technique.

Si des enfants ont des besoins spécifiques, merci de nous prévenir pour que nous puissions nous organiser au mieux. Exemple : enfant porteur de handicap, maladie, déficience auditive et/ou visuelle. **En aucun cas, les AVS ne doivent être comptés dans le total des accompagnateurs dans la mesure où ils ne seront en charge que de leur enfant.**

Les accompagnateurs vous sont offerts dans le but de faciliter la progression des enfants sur les parcours. En aucun cas les accompagnateurs ne sont autorisés à évoluer seuls sur des parcours différents de ceux des enfants. Tout manquement à cette règle entraînera la facturation de ces dits accompagnateurs.

### *4. Les conseils pratiques*

- **Le parc ne dispose pas de point d'eau potable.** Fidèle à notre politique, nous récupérons les eaux de pluies et les utilisons pour nos sanitaires. **N'oubliez pas votre bouteille d'eau !**
- **Une tenue sportive est nécessaire** : pantalon ou short, chaussures fermées de préférence baskets. Les cheveux longs doivent être attachés. Les tongs, sandales, chaussures à talons, ne sont pas acceptées. **En cas de pluie, prévoir un K-way.**
- **La pluie n'empêche pas le bon déroulement de l'activité**, des espaces abrités sont à votre disposition. **En cas de forte pluie ou vent violent ou tempête annoncé**, merci de nous contacter la veille de votre sortie ou le matin même pour faire un point météo et maintenir, annuler ou reporter la sortie.
- Pour un accueil plus efficace, nous vous demandons de **constituer, au préalable, des groupes par classe et de leur attribuer des accompagnateurs.** En effet, cela permet une meilleure répartition et fluidité pour le début de l'activité.



Parc Aventure Forêt Adrenaline Carnac  
Route du Hahon – 56 340 Carnac  
[www.foretadrenaline.com](http://www.foretadrenaline.com)  
[carnac@foretadrenaline.com](mailto:carnac@foretadrenaline.com) – 09 62 02 42 99



- Les gants et casques ne sont pas obligatoires dans notre parc donc non fournis. Vous pouvez cependant ramener votre propre matériel ou acheter des gants en vente à l'accueil au prix de 3€ la paire.
- Nous disposons de tables de piquenique, d'une salle de réunion pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes et de toilettes écologiques (prévenez-nous lors de votre devis pour réservation)
- Des casiers consignés sont à votre disposition.
- L'accrobranche est une activité physique d'extérieur potentiellement à risques pouvant entraîner des blessures en cas de non-respect des règles. Ayez un comportement prudent en toutes circonstances.

## **5. COVID-19**

Même si l'accrobranche est une activité extérieure, **nous appliquerons les mesures COVID en vigueur le jour de votre venue** (port du masque, pass sanitaire, pass vaccinale, distanciations, gel hydroalcoolique, etc...).

Le port du masque n'est pas obligatoire lorsque vous êtes sur les parcours.

Pour plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à consulter notre site web :

[www.foretadrenaline.com](http://www.foretadrenaline.com).

## **6. Les règles pour la réservation**

1. Pour confirmer votre réservation, merci d'envoyer votre bon pour accord à [carnac@foretadrenaline.com](mailto:carnac@foretadrenaline.com).
2. **Merci de nous rappeler 1 semaine avant votre venue pour confirmer les effectifs PAR CLASSE, les horaires et la formule.**
3. En cas de modification d'effectifs après l'appel téléphonique, vous avez jusqu'à 3 jours avant votre venue en cas de parc fermé et 2 jours en cas de parc ouvert au public pour ajuster les effectifs (nous sommes joignables 7j/7).

Des effectifs plus faibles non prévenus ou prévenus trop tard seront facturés à hauteur de 90% des effectifs prévus. Nous ne garantissons pas la place pour les sureffectifs au-delà de 10% des effectifs prévus notamment les jours de fortes affluences.

**Merci de nous tenir informés par email de préférence de l'évolution de vos effectifs.**

4. La facture vous sera remise le jour de votre venue. **Vous pouvez régler sur place mais vous disposez d'un délai de 1 mois à compter de la date de sortie**, par chèque, CB, espèces, ou virement bancaire.

Pour les établissements scolaires et centres de loisirs, **le paiement de votre facture via Chorus Pro est également possible**, merci de nous l'indiquer lors de la validation de votre devis et nous envoyer le bon de commande par email.



Parc Aventure Forêt Adrenaline Carnac  
Route du Hahon – 56 340 Carnac  
[www.foretadrenaline.com](http://www.foretadrenaline.com)  
[carnac@foretadrenaline.com](mailto:carnac@foretadrenaline.com) – 09 62 02 42 99



Merci de bien vouloir nous spécifier les coordonnées de facturation lors de la validation du devis (si différentes du devis).

### ***5. En cas d'annulation***

L'annulation de votre part à moins de 8 jours avant votre venue donnera lieu à 50€ de facturation, à moins de 4 jours une facturation de 50% sur la base des derniers effectifs communiqués et à moins de 24h une facturation de 80%. Seuls une alerte météo orange, une fermeture pour cause COVID ou notre accord peuvent justifier une annulation sans frais.

### ***6. Droit à l'image***

Sauf avis contraire de votre part, nous sommes susceptibles de prendre des photos de votre groupe pour notre communication numérique (site web, réseaux sociaux). Ces dernières peuvent être retirées sur simple demande.

# A bientôt au parc Forêt Adrénaline



Parc Aventure Forêt Adrénaline Carnac  
Route du Hahon – 56 340 Carnac  
[www.foretadrenaline.com](http://www.foretadrenaline.com)  
[carnac@foretadrenaline.com](mailto:carnac@foretadrenaline.com) – 09 62 02 42 99

